

# Le secret médical et la protection des données

Date de la formation : jeudi 3 avril 2025

Horaires: 8h30-12h15



# **DESCRIPTION ET OBJECTIF**

Cette demi-journée de formation présente le cadre légal relatif au secret médical et à la protection des données concernant la santé, ainsi que les enjeux de ces thématiques dans la pratique des professionnel·le·s de la santé. La prise en charge traditionnelle du·de la patient·e se limitait jusqu'à présent essentiellement aux échanges lors des consultations. L'avènement de l'utilisation des différents canaux et outils de communication ainsi que certaines situations particulières, telles que le Covid-19, ont amené les professionnel·le·s de la santé à échanger par d'autres moyens. Ces outils soulèvent des questions abordées lors de cette formation. Par exemple, une sage-femme indépendante peut-elle utiliser Whatsapp pour échanger avec ses patientes ? Cette formation met en évidence quelques principes clefs destinés aux professionnel·le·s de la santé.

#### Objectifs de la formation :

- Perfectionner ou acquérir les compétences juridiques nécessaires à une pratique conforme au cadre légal cantonal et fédéral
- Identifier les aspects de la pratique qui posent ou sont susceptibles de poser des problèmes juridiques
- Identifier les outils juridiques adéquats et les ressources en cas de besoin
- Argumenter sa position professionnelle face aux règles juridiques

## Compétences visées :

A la fin de la formation, les participant·e·s seront en mesure de :

- Identifier et solliciter les bases légales régissant les professions de la santé
- Exercer sa profession conformément au cadre légal
- Définir sa posture professionnelle dans le cadre de collaboration avec d'autres professionnel·le·s
- > PUBLIC CIBLE → DÉLAI D'INSCRIPTION > ATTESTATION
- Professionnel·le·s de la santé diplômé·e·s (infirmier·ère, physiothérapeute, sage-femmes, • Demande de reconnaissance de technicien·ne en radiologie médicale, ergothérapeutes, ostéopathes, assistant·e·s en soins communautaires, etc.) ou autres intervenant·e·s dans le domaine de la santé ou du travail social (pratiqué en service social, en animation socioculturelle ou en éducation sociale)
- Professionnel·le·s de la santé ou du travail social ayant effectué leur formation à l'étranger et souhaitant une introduction aux notions essentielles sur la pratique en Suisse

- Attestation de participation délivrée par HESAV
  - points e-log en cours
- Demande de reconnaissance de points Physioswiss en cours

lundi 10 mars

## **PROGRAMME**

#### 8h30-12h15

- Secret professionnel dans le domaine de la santé
- Protection des données
- Dossier du.de la patient.e
- Traitement des données par message, téléphone ou visioconférence

# RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Songül Ulukütük, juriste et maître d'enseignement HES, HESAV, Lausanne

# **INTERVENANT-E-S**

- Songül Ulukütük, juriste et maître d'enseignement HES, HESAV, Lausanne
- Jérémy Blatti, juriste, HESAV, Lausanne

## LIEU DE FORMATION ET CONTACT

# **HESAV - Haute École de Santé Vaud**

Avenue de Beaumont 21, 1011 Lausanne Salle G/ss/05

#### Unité de formation continue

Courriel | +41 21 316 80 21

# PRIX ET CONDITIONS GÉNÉRALES

CHF 125.- pour la demi-journée.

Conditions générales

# INSCRIPTION

Les Inscriptions se font en ligne via la page web de la formation : Avril 2025 | Secret médical| Formation courte (hesav.ch)

Les participant·e·s inscrit·e·s recevront un mail de **confirmation** ou d'annulation de la formation (dépendant du nombre d'inscrits) au plus tard **3 semaines avant le début de la formation**. La facture suivra par mail.